


**FRANCE**

Les tensions demeurent entre universités et classes prépas

ENSEIGNEMENT

Les conventions prévues par la loi de 2013 n'ont pas fait disparaître le système dual, très français.

Marie-Christine Corbier

 @mccorbier

La loi Fioraso de 2013 ambitionnait de rapprocher universités et classes préparatoires, via des conventions, obligatoires. Celles-ci ont été signées dans 100 % des cas pour les classes préparatoires publiques, « hormis quelques cas particuliers », indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur. Mais la pratique de ces conventions est moins harmonieuse que ce chiffre le laisse entendre. Les tensions entre filières sélectives et universités n'ont pas disparu.

Elles se seraient même accrues, à en croire les représentants d'associations de classes préparatoires. Ils se

Sylvie Bonnet évoque des échanges « beaucoup plus tendus et crispés » et cite le cas d'étudiants qui se sont vu sont exprimés récemment, lors d'un colloque organisé par l'agence spécialisée News Tank, à Paris. « Ces conventions ont mis une mauvaise ambiance entre classes préparatoires et universités », a regretté Sylvie Bonnet, présidente de l'Union des professeurs des classes préparatoires scientifiques (UPS). *On pensait qu'elles allaient enrichir nos relations. Il y a eu, au contraire, un gros travail de pinaillage et, une fois les conventions signées, tout a été terminé. Elles ont empêché des choses plutôt que permis de nouvelles collaborations.* »



Certains étudiants n'ont pas pu accéder à la troisième année de licence après avoir fait deux ans de classes préparatoires. Photo Frédéric Maigrot / RÉA

refuser un accès en troisième année de licence après avoir fait deux ans de classe préparatoire « *alors qu'avant, ils auraient été admis à l'université* ». Ce n'est pas le cas partout. Pascal Charpentier, de l'Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE) parle d'ailleurs « *de grandes disparités nationales [comme] d'un vrai problème* ».

La question financière

Ce qui crispe de tous les côtés, c'est la question financière. Les conventions prévoyaient que tous les élèves de classes préparatoires s'inscrivent à l'université, et paient les 184 euros de droits, soit « *une manne de 8 millions d'euros pour des services assez limités en échange* », souligne Sylvie Bonnet. « *On n'a pas toujours compris pourquoi nos élèves devaient*

payer ces sommes, notamment quand la classe préparatoire est à 15 kilomètres de l'université, et que nos élèves ne peuvent profiter ni de la bibliothèque ni des installations sportives de l'université », renchérit le président de l'Association des professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales (APHEC), Alain Joyeux.

Côté universités, on ne nie pas non plus les « *crispations sur les questions financières* ». Et elles vont bien au-delà des conventions, selon Nathalie Dompnier, présidente de l'université Lyon-II. « *Le coût d'un élève en classe préparatoire est de 14.980 euros, contre 10.800 euros à l'université*, poursuit-elle. *Les universités ne sont donc pas très promptes à en rajouter et à proposer des services supplémentaires aux classes préparatoires.* » Des chiffres contes-

tés vertement du côté des classes préparatoires, où l'on estime que « *l'université coûte plus cher si on raisonne en coûts complets* ».

L'échange en dit long sur la difficulté à rapprocher les deux mondes. Tous se rejoignent sur le besoin d'une « *stratégie politique nationale* ». « *Qu'est-ce qui justifie que l'Etat paie un volume d'heures plus élevé pour les classes prépas ?* » interroge Nathalie Dompnier. « *Quels sont les objectifs de l'université ?* » se demande-t-on du côté des classes préparatoires. « *Il n'y a pas de vision de l'enseignement supérieur*, s'agace Alice Guilhon, directrice générale de la grande école de management Skema. *Appliquons les modèles des grandes entreprises et donnons des lignes directrices à chacun, sinon on va vers le chaos absolu et la fin du système* », conclut-elle. ■